



Conseil scolaire public du
Grand Nord de l'Ontario
Parce que je vois grand

CONCOURS : RH-F-106(19)

AVIS EXTERNE

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN ANALYSE COMPORTEMENTALE APPLIQUÉE (ACA)

Poste: Conseillère ou conseiller en analyse comportementale appliquée (ACA)

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Lieu de travail : Centre pédagogique, ainsi que dans les écoles du CSPGNO

Pourcentage d'affectation : 35 heures / semaine ; 52 semaines / année

Salaire : Entre 33,35 \$ et 43,76 \$ - classification 11

Exigences et qualifications :

Diplôme, brevets, attestations

- Diplôme universitaire en psychologie préféré;
- Un diplôme communautaire dans un domaine connexe sera aussi considéré;
- Certification en analyse du comportement (BCBA) ou d'associée ou associé en analyse comportementale (BCaBA).

Expérience antérieure

- Minimum de 2 ans d'expérience auprès d'enfants et d'adolescents ayant un trouble du spectre de l'autisme, ainsi que leurs familles;
- Expérience dans l'analyse fonctionnelle du comportement et dans la mise en œuvre de stratégies d'ACA;
- Expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan de traitement;
- Expérience à fournir et/ou faciliter l'apprentissage et la formation d'adultes.

Compétences :

- S'exprimer très bien, tant à l'oral qu'à l'écrit, en français et en anglais;
- Posséder d'excellentes aptitudes en organisation et en coordination ;
- Pouvoir initier et maintenir des relations de travail positives au sein d'une équipe multidisciplinaire
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie;
- Faire preuve de tact, de diplomatie, de discrétion et de discernement;
- Pouvoir œuvrer dans un environnement mouvementé.

Sommaire des responsabilités :

Le conseiller ou la conseillère en ACA relèvera de la direction des Services à l'élève. La personne choisie fournira de la formation en analyse comportementale appliquée (ACA) et assurera un appui soutenu au personnel enseignant et d'appui afin de les aider à travailler avec des enfants et des adolescents ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Le conseiller ou la conseillère en ACA fera aussi partie intégrale de l'équipe de transition pour les enfants atteints de TSA. Le conseiller ou la conseillère en ACA devra se déplacer sur l'ensemble du territoire desservi par le CSPGNO.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le formulaire *Réponse à l'annonce de poste* avant **12 h le 19 février 2020** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie
Directeur des Ressources humaines
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9
Tél. : (705) 671-1533 / Téléc. : (705) 671-1794
Courriel : emplois@cspgno.ca

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Jean-Marc Aubin, président

Marc Gauthier, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le CSPGNO encourage l'égalité d'accès à l'emploi.